

Justificatif généré le 24/05/2023

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/05/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/676598
N° d'annonce : 676598

SAMEX

Société Anonyme Capital : 168.000 €

Siège social : Siège social: 10, avenue Réaumur 92140 Clamart

380 305 946 RCS Nanterre

A la suite du projet de traité de fusion en date du 15 mars 2023, intervenu entre la société DALKIA, Société Anonyme au capital de 220 047 504 €, ayant son siège social 37, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 59350 Saint-André-lez-Lille (456 500 537 RCS Lille Métropole), société absorbante, et la société SAMEX, société absorbée, et de la déclaration de régularité et de conformité du 22 mai 2023, il ressort :

- Que la société DALKIA ayant détenu en permanence la totalité du capital de la société absorbée, dans les conditions prévues par l'article L 236-11 du Code de Commerce, il n'y a pas lieu, notamment, à intervention d'un commissaire à la fusion, ni d'un commissaire aux apports, ni à l'approbation de la fusion par l'assemblée générale des sociétés absorbée et absorbante ;
- Que la société SAMEX est, de ce fait, dissoute de plein droit, à compter du 30 avril 2023, sans qu'il y ait lieu de procéder à aucune opération de liquidation.

La société SAMEX sera radiée du RCS de Nanterre.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeMDP0klh

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeMDP0klh>

